

**CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ASSOCIATIONS
FAMILIALES LAIQUES DU BAS-RHIN (CDAFAL)
27 Rue Lavoisier
67200 STRASBOURG**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

18, avenue du Rhin 67100 STRASBOURG • Tél : 03 90 20 05 80 • NOS BUREAUX : STRASBOURG | METZ | PARIS
E-mail : info@gestion-strategies.fr • Internet : www.gestion-strategies.fr • N° formateur : 426 703 862 67

• SARL au capital de 800 000 € • RCS Strasbourg 495 241 853 • Siret : 495 241 853 00029 • Code APE : 6920Z • TVA intracommunautaire : FR 454 952 418 53
SOCIÉTÉ INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES D'ALSACE ET DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE COLMAR

A l'assemblée générale de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du **CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ASSOCIATIONS FAMILIALES LAIQUES DU BAS-RHIN (CDAFAL)** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « changement de méthode » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de nos contrôles, nous avons ainsi vérifié la correcte prise en compte du principe de séparation des exercices et validé les assertions d'exhaustivité et de séparation sur les subventions d'exploitation et les concours publics accordés à l'association.

Les postes subventions d'exploitation, concours publics et autres contributions financières accordées à l'association ont fait l'objet d'un contrôle particulier, ces rubriques constituant une zone déterminante pour l'audit des comptes annuels. Un contrôle de justification des sommes enregistrées a ainsi été réalisé, par rapprochement avec les éléments contractuels. Ce contrôle a permis de conclure à l'absence d'anomalie.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 09 juin 2026

Pour la société AUDITORIA
Dan GOMPEL
Commissaire aux Comptes

Signé par Dan-David Gompel
Le 9 juil. 2026



doc_Ynmw
tx_YyLqaWeJKQ8O

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	12 336.40	12 336.40				
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	125 031.49	97 600.00	27 431.49	33 993.58	6 562.09	19.30
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	137 367.89	109 936.40	27 431.49	33 993.58	6 562.09	19.30
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	264 198.83	35 828.07	228 370.76	153 153.92	75 216.84	49.11
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	27 034.80		27 034.80	50 229.06	23 194.26	46.18
	Charges constatées d'avance (2)	36.29		36.29	660.88	624.59	94.51
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	899 153.58		899 153.58	940 337.04	41 183.46	4.38
	Total III	1 190 423.50	35 828.07	1 154 595.43	1 144 380.90	10 214.53	0.89
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 327 791.39	145 764.47	1 182 026.92	1 178 374.48	3 652.44	0.31

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise : Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires	7 899.32		7 899.32			
	Fonds propres avec droit de reprise : Fonds statutaires Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves : Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité Autres	798 294.46		747 254.96		51 039.50	6.83
	Report à nouveau			23 333.39		23 333.39	100.00
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	55 860.49		74 372.89		18 512.40	24.89
	Situation nette (sous total)	862 054.27		806 193.78		55 860.49	6.93
	Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées	8 516.40		14 960.08		6 443.68	43.07
	Total I	870 570.67		821 153.86		49 416.81	6.02
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables Avances conditionnées Droits du concédant						
	Total II						
FONDS REPORTES ET DEBES	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés						
	Total III						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	10 929.00 69 751.00		20 723.88		10 929.00 49 027.12	236.57
	Total IV	80 680.00		20 723.88		59 956.12	289.31
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières diverses (2) Instruments financiers à terme						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	39 287.22		40 529.54		1 242.32	3.07
	Dettes des legs ou donations	190 989.03		275 467.20		84 478.17	30.67
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	500.00		20 500.00		20 000.00	97.56
	Produits constatés d'avance						
	Total V	230 776.25		336 496.74		105 720.49	31.42
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 182 026.92		1 178 374.48		3 652.44	0.31

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	20	910.00	20	940.00	30.00	0.14
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	967	669.09	1 001	314.82	33 645.73	3.36
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	846	348.82	735	148.36	111 200.46	15.13
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	4	269.01		750.00	3 519.01	469.20
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	22	415.72	17	593.37	4 822.35	27.41
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits		21.61		6.88	14.73	214.10
Total I	1 861	634.25	1 775	753.43	85 880.82	4.84
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	220	323.06	212	496.97	7 826.09	3.68
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	60	140.90	56	054.00	4 086.90	7.29
Salaires et traitements	1 159	208.07	1 115	623.47	43 584.60	3.91
Cotisations sociales	260	598.96	270	028.90	9 429.94	3.49
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	11	675.00	8	479.52	3 195.48	37.68
Dotations aux provisions	72	187.61	34	439.57	37 748.04	109.61
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	28	540.85	20	627.56	7 913.29	38.36
Total II	1 812	674.45	1 717	749.99	94 924.46	5.53
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	48	959.80	58	003.44	9 043.64	15.59

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	13 624.92		15 451.57		1 826.65	11.82
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total III	13 624.92		15 451.57		1 826.65	11.82
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	3 454.23		3 371.88		82.35	2.44
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total IV	3 454.23		3 371.88		82.35	2.44
2. Résultat financier (III-IV)	10 170.69		12 079.69		1 909.00	15.80
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	59 130.49		70 083.13		10 952.64	15.63
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)			15 379.67		15 379.67	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)			7 381.91		7 381.91	100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)			7 997.76		7 997.76	100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 270.00		3 708.00		438.00	11.81
Total des produits (I+III+V)	1 875 259.17		1 806 584.67		68 674.50	3.80
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 819 398.68		1 732 211.78		87 186.90	5.03
5. EXCEDENT OU DEFICIT	55 860.49		74 372.89		18 512.40	24.89

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	142 728.00		124 249.00		18 479.00	14.87
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL	142 728.00		124 249.00		18 479.00	14.87
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	58 528.00		78 148.00		19 620.00	25.11
Prestations en nature						
Personnel bénévole	84 200.00		46 101.00		38 099.00	82.64
TOTAL	142 728.00		124 249.00		18 479.00	14.87

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	13
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	13
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	13
Permanence ou changement de méthodes	13
Informations générales complémentaires	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	16
Tableau de variation des fonds propres	17
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	18
Evaluation des immobilisations corporelles	18
Evaluation des amortissements	18
Evaluation des créances et des dettes	18
Disponibilités en Euros	18
Produits à recevoir	19
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	19
Subventions d'équipement	19
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	20

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

R.A.S

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par les dispositions du règlement ANC 2014-03 relatif au PCG, du règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et aux règlement ANC n° 2022-06 et 2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

L'application du nouveau règlement comptable ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 à compter du 1er janvier 2025 constitue un changement de méthode comptable. Les nouvelles méthodes induites par ce règlement n'ont pas d'incidence significative sur le résultat, la situation financière ou le patrimoine de l'association au titre de l'exercice

Informations générales complémentaires

L'association a pour objet social :
- l'accueil de loisir périscolaire sans hébergement

L'effectif augmente légèrement, avec une moyenne de 41.25 salariés équivalant taux plein. Le turn over s'élève à 23.40%.

L'effectif comporte deux cadres en 2025.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Nature des activités :

Le CDAFAL a développé une réponse de services aux besoins récurrents de garde des enfants, se plaçant alors de fait dans le champ de la parentalité avec la mise en place d'espaces parents ; mais également la mise en oeuvre d'actions d'aides et de services aux familles, notamment en périscolaire, accueils de loisirs sans hébergement, accompagnement scolaire et animation de vie locale.

Périmètre des activités

Nos services rendus grâce à l'action du CDAFAL 67 :

* L'enfance, l'éducation et la jeunesse

- 17 accueils de loisirs périscolaires pour les 6-12 ans
- 8 accueils de loisirs mercredis et vacances pour les 3-12 ans
- 2 accueils de loisirs mercredis et vacances pour les 11-14 ans
- 1 animations de rue

Où: A Strasbourg

* La formation, l'accompagnement à la recherche d'emploi, l'accès aux droits

- 1 formation informatique pour les femmes en recherche d'emploi avec des actions de remobilisation
- 1 permanence e-écrivain et d'accès aux droits
- 1 action d'information et de prévention contre le surendettement
- 1 action accompagnement des jeunes - RSA

Où: A Strasbourg

*L'accompagnement à la scolarité

- 4 ateliers Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité pour les enfants de cycles 2 et 3

Où: A Strasbourg

*L'accompagnement et la soutien à la parentalité

- Espaces Parents
- Sorties familiales
- Séjours familiaux de proximité
- 2 garderies solidaires

Où: A Strasbourg et Schiltigheim

*L'apprentissage du français

- 3 ateliers d'apprentissage de la langue française auprès d'adultes

Où: A Strasbourg

*L'animation de la vie sociale

- 1 Espace de Vie Sociale quartier des Poteries
- 2 Espaces de Vie Sociale sur une aire d'accueil des gens du voyage

Où: A Strasbourg et Fegersheim et Ostwald

Moyens mis en oeuvre :

Ressources humaines :

- 96 salarié.es
- 68 recrutements majoritairement pour les activités enfants
- Masse salariale de 971 939.28€ en 2025 contre 957 882.07€ en 2024

-Autres moyens/dépenses engagées

Formation : le nombre d'heures de formation en lien avec les activités de l'entité s'est élevé à 165 h à comparer à 856 h au titre de l'exercice précédent.

La méthode de dépréciation des créances retenue est la suivante : les créances N-2 sont provisionné à 100%.

Les cotisations des familles sont enregistrées lors de leur inscription à l'association, une fois le

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

paiement effectué.

Des contributions volontaires en nature sont à prendre en compte :

- La mise à disposition de locaux, elle est valorisée de la manière suivante : évaluation sur des taux / horaire de mise à disposition de salles. Le montant total de la mise à disposition des locaux pour l'exercice 2025 est de 58 528€

- Bénévolat : actions des animateurs,

La méthode d'évaluation est la suivante : en fonction de l'activité le taux horaire s'élève à 37 ou 75€ par heure, multiplié par le nombre d'heures effectuées.

Les activités de représentation ont un taux horaire de 75€/heure, toutes les autres activités sont au taux de 37€.

Le montant total des heures réalisées est de 1 832 h pour un montant total de valorisation de 84 200€ décomposé selon les activités suivantes:

- Réunion : 92 heures à 37€ de l'heure soit un total de 3 404€
- Permanence: 156 heures à 37€ de l'heure soit un total de 5 772€
- UDAF: 400 heures à 75€ de l'heure soit un total de 30 000€
- Bureau: 272 heures à 37€ de l'heure soit un total de 10 064€
- CA/AG: 80 heures à 37€ de l'heure soit un total de 2 960€
- Représentation: 32 heures à 75€ de l'heure soit un total de 2 400€
- CNAFAL: 800 heures à 37€ de l'heure soit un total de 29 600€

-Rémunération des cadres dirigeants:

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué. En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

- Honoraires du commissaire aux comptes: afférents à la certification des comptes : 5 874€

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	12 336		
Installations générales agencements aménagements divers	8 124		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	111 794		5 127
TOTAL	119 919		5 127
TOTAL GENERAL	132 255		5 127

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			12 336	12 336
Installations générales agencements aménagements divers			8 124	8 124
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14	116 907	116 907
TOTAL		14	125 031	125 031
TOTAL GENERAL		14	137 368	137 368

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		12 336			12 336
Installations générales agencements aménagements divers		2 559	815		3 374
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		83 366	10 860		94 226
TOTAL		85 925	11 675		97 600
TOTAL GENERAL		98 261	11 675		109 936
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	815				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 860				
TOTAL	11 675				
TOTAL GENERAL	11 675				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	7 899				7 899
Réserves	747 255		51 040		798 294
Report à nouveau	23 333-		121 040	97 706	
Excédent ou déficit de l'exercice	74 373		18 512-		55 860
Situation nette	806 194		153 567	97 706	862 054
Subventions d'investissement	14 960		2 413	8 857	8 516
TOTAL I	821 154		155 980	106 563	870 571

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		38 646	27 717		10 929
Pensions et obligations similaires	20 724	49 027			69 751
TOTAL	20 724	87 673	27 717		80 680

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	46 012	12 231	22 416		35 828
TOTAL	46 012	12 231	22 416		35 828
TOTAL GENERAL	66 736	99 904	50 133		116 508
Dont dotations et reprises d'exploitation		72 188	22 416		

Informations sur les "indemnités de fin de carrière":

Paramètres généraux

- taux d'actualisation: 4%
- méthode de calcul: rétrospective prorata temporis
- initiative du départ: départ volontaire (départ à l'initiative du salarié): 100%
- convention collective : des métiers de l'Education, de la Culture, des Loisirs, et de l'Animation (ECLAT)
- table de mortalité : les tables retenues pour les catégories non cadres et cadres : INSEE 2024

Paramètres des catégories retenus:

- âge de départ prévu: non cadres et cadres : 62-67 ans
- progression des salaires: pour les catégories non cadres et cadres:
- taux de rotation: catégorie non cadres: 20.61% et faible pour les non cadres
- taux de charges patronales: catégorie non cadres: 22% et catégorie cadres: 49%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	35 828	35 828	
Autres créances clients	228 371	228 371	
Personnel et comptes rattachés	385	385	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 352	1 352	
Divers état et autres collectivités publiques	24 885	24 885	
Groupe et associés	413	413	
Charges constatées d'avance	36	36	
TOTAL	291 270	291 270	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	39 287	39 287		
Personnel et comptes rattachés	94 616	94 616		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	86 448	86 448		
Autres impôts taxes et assimilés	9 925	9 925		
Produits constatés d'avance	500	500		
TOTAL	230 776	230 776		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 8 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Agencement aménagements divers	Linéaire	10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	86 540
Autres créances	26 237
Total	112 778

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 818
Dettes fiscales et sociales	128 822
Total	144 641

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	36
Total	36
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	500
Total	500

Subventions d'équipement

Quote part viré de la subvention viré au compte de résultat : 8856.60€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Total des subventions CAF octroyés	179 359
Total des subventions octroyées par la ville de Strasbourg	258 616
Total des subventions octroyés par l'Etat	21 300
Total des subventions divers octroyés	93 080
Total des subventions octroyés par la région Grand Est	10 647
Total	563 002

Ventilation des concours publics

Prestations CAF: 276 903€